

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Korchinski:** J'accepte la remarque du ministre. Mais, de toute évidence, nous n'avons pas besoin d'un libéral à la Chambre, puisque, manifestement, un premier pas a été franchi.

**L'hon. M. Lang:** Certains parmi nous ont renouvelé leur promesse, voilà tout.

**M. Korchinski:** Deuxième acte. Tout le monde s'emballe. L'annonce est faite. La presse la publie. Le ministre paraît à la télévision pour parler de la grande découverte du siècle. Tout le monde se demande comment on en fera les frais. S'agira-t-il de paiements à l'acre? Non, cela rappellerait trop le règne de Diefenbaker. Différents commentateurs participent au débat. Puis vient le troisième acte. Le ministre invite les ministres de l'Agriculture des trois provinces des Prairies, afin d'étudier ensemble les modalités de paiement. Les ministres se réunissent avec leurs fonctionnaires et cherchent à établir un programme. Naturellement, il y a beaucoup de publicité. Ces gens travaillent. Il y a consultation. Puis nous passons—cela va de soi—au quatrième acte. Les organismes agricoles sont invités à faire savoir si ce versement leur conviendrait. Tout le monde est à l'œuvre. Voyez toute la publicité qui se fait. Chacun s'active aux comités des syndicats. Il en est question aux élevateurs régionaux. Des instances sont faites et les délégués se consultent dans les bureaux des syndicats. Les unions de cultivateurs s'en attribuent le mérite. Ainsi, chacun est occupé et le rideau tombe sur le quatrième acte.

• (1540)

Nous en arrivons maintenant au cinquième. Le discours du trône parle de paiements suivant les superficies emblavées. Croyez-vous, monsieur l'Orateur, qu'au moment où l'on a annoncé cette nouvelle, le ministre ignorait les modalités de ces paiements? Il doit prendre les gens pour des imbéciles et veut les faire tourner en rond. Si, comme on le dit, nous avons raté des ventes au Japon, c'est que nous ne disposions pas de navires suffisants à Vancouver.

Pour mettre le comble à cette tragédie, le ministre conçoit alors un sixième acte où il refuse de fournir des renseignements à la Chambre. Lorsqu'on a soulevé cette question plus tôt dans la journée, il a refusé de nous informer, ce qui entraîne encore plus de retards et de conjectures. Ces paiements seront-ils fonction de ceci ou de cela? Seront-ils effectués directement aux agriculteurs ou versés à un syndicat dont les comptes sont aujourd'hui clos? Ou bien ces paiements auront-ils lieu à la fin de la campagne agricole? Voilà autant d'éventualités qui enveniment la situation.

En rappelant que les comptes du syndicat ont été clôturés, je me souviens qu'en vue d'effectuer les paiements de l'an dernier, on a dû attendre des élections en Saskatchewan. Pour une raison ou pour une autre, les comptes n'ont pu être clôturés parce que, disait-on, la Commission canadienne du blé était surchargée de travail. Les dernières élections en Saskatchewan n'ayant pas été avantageuses pour le gouvernement, celui-ci recourt aujourd'hui à une nouvelle stratégie. Il semble tout à coup pas très difficile d'avancer la clôture des comptes du syndicat. Encore une fois, le gouvernement nous taxe d'imbécilité.

On parle beaucoup d'élections autour de nous.

**L'hon. M. Lang:** Le député me permettrait-il de lui poser une question?

**M. Korchinski:** J'en ai encore pour quelques minutes où je voudrais rappeler au ministre certains autres sujets. C'est ainsi que j'avais proposé, le 22 janvier 1969, l'ajournement de la Chambre en vue de débattre la question de la navigation à Vancouver. Le ministre ne semble pas avoir beaucoup appris en trois ans. Il ignore apparemment l'existence de l'hiver ou bien qu'il nous faut accélérer l'embarquement des céréales. Bien que le ministre parle de ventes de grains, comment pourra-t-on augmenter ces ventes si l'on ne garantit pas la livraison? Aucun client ne songerait aujourd'hui à nous acheter du blé, sachant que nous sommes en retard sur nos livraisons. Le ministre ne peut pas prétendre que l'impossibilité de livrer le grain ne nous fait pas rater des ventes.

Au cours des trois dernières années, on n'a prévu aucun plan d'action pour faire face aux urgences de ce genre. Nous nous retrouvons constamment dans la même situation. Étant donné le voyage du président Nixon en Chine, et ne sachant pas quel va en être le résultat, nous devrions, me semble-t-il, essayer de nous assurer le plus de débouchés possibles. Il est fort possible que les États-Unis nous enlèvent une partie de nos ventes à la Chine, et que nous soyons forcé de nous démener beaucoup plus pour vendre notre blé. Le fait que le ministre prétende que le chiffre des ventes augmente ne suffit assurément pas à nous redonner courage.

En vertu du programme de stabilisation du ministre, les cultivateurs auraient eu à assumer eux-mêmes un déficit de 10 millions. C'est au gouvernement à payer ces 10 millions. Disons-le bien, comme nous obtenions d'habitude \$2.12 du boisseau pour notre blé, quiconque s'imagine que par suite du programme annoncé récemment, le public va se précipiter du côté des libéraux se berce d'illusions.

**M. Osler:** Auriez-vous vendu beaucoup plus de blé dans ces circonstances?

**M. Korchinski:** Permettez-moi de montrer au ministre à quoi revient ce versement pour les cultivateurs. En 1959-1960, il y avait au Canada 225,000 détenteurs de livrets de permis, et chacun touchait environ \$190 en versements à l'acre. Aujourd'hui, ces 225,000 producteurs recevraient à peu près \$240 chacun, ce qui représente une augmentation de \$50 en dix ans.

Faisons quelques comparaisons. Le total de nos dépenses budgétaires se chiffrait à 5.3 milliards en 1959, et à 5.7 milliards en 1960. Cette année, il est de 13.1 milliards. Autrement dit, nos dépenses sont 2.3 fois plus élevées qu'il y a dix ans, et nous devrions verser 2.3 fois plus qu'en 1960 à nos producteurs, qui devraient donc recevoir \$440, et non \$240. Par conséquent, ils ne reçoivent pas leur dû. Pourtant, le gouvernement essaie de leur faire croire qu'ils y gagnent. Bien que nous ayons obtenu un versement final de \$1.99 le boisseau, l'an dernier nous n'avions touché que \$1.60, et on prévoit un chiffre encore plus bas pour cette année.

Examinons le revenu net des exploitants agricoles dans les trois provinces des Prairies. En 1960, leur revenu était de 640 millions de dollars. En 1962, ce chiffre est passé à 910 millions. Puis, après environ dix années de gouvernement libéral, donc en 1971, ils ont perçu 502 millions de dollars, mais leur nombre avait diminué de 35,000. Je ne vois pas là beaucoup de justice, monsieur l'Orateur. En ce qui concerne le coût global d'exploitation, de 1959 à 1963, celui-ci était en moyenne de 683 millions de dollars. En 1971, il est passé à 1,147 million. Cela n'est pas très juste non plus.

Au cours de quelques minutes qui me restent, j'aimerais évoquer un toast à la justice que j'ai entendu un jour.